

Le 24 février 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

Ecophyto 2018 : les coopératives s'engagent

Les coopératives, fortes de leur réseau de terrain de conseillers en production végétales, s'impliquent résolument dans les différents axes du plan Ecophyto 2018. Elles contribuent fortement à la réalisation et la diffusion des Bulletins de Santé du Végétal (BSV), s'inscrivent de façon volontariste dans la certification du conseil en protection des cultures et proposent, dans plusieurs régions, des formations en vue de la délivrance du Certiphyto.

La dynamique proposée par le réseau « FERME » d'acquisition de références et de démonstration de systèmes de culture économes en produits phytopharmaceutiques fait écho à la recherche d'optimisation et de réduction des dépenses d'intrants. Elle répond également au souci d'un environnement préservé, qui conduit de plus en plus les agriculteurs à choisir des méthodes alternatives telles que le trichogramme, dès lors que cela est possible.

Conseillères de premier rang des agriculteurs français, c'est tout naturellement que plus de 35 coopératives ont souhaité dès cette année s'associer à ce dispositif « FERME ». Cette volonté s'est traduite par un nouvel élan de créativité qui complète les travaux engagés de longue date en matière de stratégie de production, de sélection variétale, d'évitement des résistances des adventices...

Au-delà du cahier des charges du dispositif « FERME » et de la dynamique agronomique insufflée par Ecophyto, le réseau coopératif, au travers de Coop de France et InVivo et avec l'appui de Farre¹ et des Instituts Techniques, se propose d'approfondir les travaux sur l'impact environnemental des nouveaux itinéraires « économes en intrants ».

Pour ce faire, les coopératives impliquées dans ce réseau collecteront les données nécessaires au calcul de l'impact des pratiques agricoles sur la qualité de l'eau, le réchauffement climatique, la consommation d'énergie fossile... Un suivi d'indicateurs relatifs à la biodiversité sera également mis en place.

L'évaluation systématique de l'impact de modifications d'itinéraires techniques sur les marges brutes sera réalisée afin de garantir la durabilité économique des exploitations et des systèmes agricoles.

L'ensemble de ces résultats doit permettre aux coopératives de disposer de la vision la plus objective possible de la performance agronomique, économique et environnementale des exploitations concernées, à l'échelle de la parcelle et de l'exploitation. Ces résultats permettront de prioriser les actions de préconisation sur les points les plus efficaces en matière d'environnement en prenant en compte les attentes économiques des agriculteurs ; l'objectif étant de développer une agriculture rentable, productive et respectueuse des équilibres naturels.

Contacts dossier :

Union InVivo
Coop de France

Bernard RAYNAUD (braynaud@invivo-group.com)
Vincent MAGDELAINE (vincent.magdelaine@coopdefrance.coop)

¹ Forum de l'Agriculture Raisonnée Respectueuse de l'Environnement

Contacts presse :

Yves BOULAY – Responsable Relations Médias Coop de France

yves.boulay@coopdefrance.coop

01 44 17 57 70 – 06 30 42 74 43

Pierre PINAULT – Directeur de la Communication In vivo

ppinault@invivo-group.com

01 40 66 28 36 – 06 07 94 09 82

Coop de France. *Syndicat national d'entreprises, est la représentation unifiée des coopératives agricoles, agroalimentaires et agro-industrielles. Porte-voix politique et force de propositions auprès des pouvoirs publics français et européens, des médias et de la société civile. Coop de France a pour mission de promouvoir le modèle d'entreprise de la Coopération.*

La coopération en quelques chiffres : 2 900 entreprises coopératives (unions et SICA dans les secteurs agricole, agroalimentaire et agro-industriel) ; 12 500 CUMA, 82,4 milliards de chiffre d'affaires global (coopératives et filiales), 40 % de l'agroalimentaire français, 150 000 salariés, 3 agriculteurs sur 4 adhèrent au moins à une coopérative.

Philippe Mangin et Yves Le Morvan sont respectivement Président et Directeur Général de Coop de France.

In vivo. *Union de coopératives agricoles, est un acteur économique majeur dans quatre métiers : les semences et l'agrofourmiture, la nutrition et santé animales, le stockage et le commerce international des grains, la distribution verte. Premier groupe coopératif agricole français, In vivo a réalisé sur l'exercice 2009-2010 un chiffre d'affaires de 4,4 milliards d'euros et emploie plus de 6 300 collaborateurs dans le monde.*

L'Union In Vivo rassemble 271 coopératives adhérentes.

Opérateur de référence dans chacun de ses métiers, In Vivo poursuit deux grandes missions : favoriser l'expression des potentialités de l'agriculture et créer de la valeur pour ses coopératives adhérentes et ses clients, pour le monde agricole et pour la société tout entière.

Michel Fossez et Patrice Gollier sont respectivement Président et Directeur Général d'In Vivo.